



POUVOIR

Voix
(Réservé au District)

le ____/____/____

Je soussigné(e) (Nom et prénom) _____

Président(e) de l'Association Sportive de _____

Ne peut être présent(e) à l'Assemblée Générale des Clubs du District de Loir-et-Cher de Football **le samedi 03 octobre 2026, chez le Traiteur GUILLON, 3 rue Jules Berthonneau - 41000 VILLEBAROU** et sera représenté(e) par :

(Nom et prénom) M. _____

Membre du club de _____

Signature du Président/de la Présidente
(Obligatoire)